

Présentation

Mémo-AF présente les résultats financiers consolidés de 2009 des fabriques de paroisse. Avec ce bulletin, sont joints pour chaque fabrique leurs comparatifs des cinq dernières années des opérations générales, des comptes en fiducie et du cimetière. Aux pages 5 et 6, vous trouverez des informations sur les Conseil du patrimoine religieux du Québec et sur les activités du Département des fabriques et du Département du bâtiment

Rémy Gagnon, responsable

PORTRAIT FINANCIER DES FABRIQUES 2009

Situation financière

Faits saillants

Nombre de fabrique:	220
Revenus généraux:	45,4 M \$
Dépenses générales:	45,6 M \$
Revenus réguliers:	36,4 M \$
Dépenses régulières :	34,3 M \$
Octrois :	5,5 M \$
Travaux majeurs:	11,3 M \$
Réserve générale:	35,3 M \$
Déficit général:	261 733 \$

Les résultats au 31 décembre 2009 présentent pour une quatrième année de suite, un déficit global. Cependant, le déficit constaté n'est que de 261 733 \$ comparativement au 2,1 M\$ en 2008. Il s'agit d'une situation de fragile équilibre principalement causé par une diminution des frais d'énergie de 592 000 \$ et de revenus liés aux octrois et aux campagnes spéciales de financement pour des investissements sur le parc immobilier.

Il faut également souligner l'effort colossal réalisé par les fabriques pour la conservation de leur patrimoine immobilier. En 2009, 11,4 M\$ ont été investis dans des travaux majeurs, principalement les églises. Les revenus pour ces travaux proviennent pour une part des subventions de 5,6 M\$ (principalement du Conseil du patrimoine religieux du Québec) et d'autre part, grâce aux campagnes spéciales de financement pour 5,7 M\$.

La courbe de la tendance des postes budgétaires de revenus de dons, depuis 1998, varie peu. Les revenus réguliers augmentent en bas de l'IPC et les dépenses régulières sont maintenues en fonction des revenus disponibles, ce qui permet de maintenir pour la majorité des fabriques un fragile équilibre des opérations régulières (voir le petit lexique). Cependant 55 fabriques, soit 25 % des 220 fabriques, ont été dans l'incapacité de maintenir cet équilibre (déficit d'opérations régulières) en 2009. À partir des résultats financiers sur une période de 5 ans, le Département des fabriques observe que 74 fabriques ont présenté ou présentent diverses problématiques

(déficit des opérations régulières, manque chronique de liquidités, retard majeur de paiement d'emprunt et de la contribution diocésaine, etc.). De cet ensemble, 44 fabriques forment un groupe appelé "groupe en difficulté", car elles connaissent un déficit chronique des opérations régulières (3 déficits et plus au cours des 5 derniers exercices financiers), ou ont une dette importante, ou ont besoin de l'aide du Fonds d'assistance aux fabriques.

Tableau 2009: surplus et déficit

		2007	2008	2009
Budget d'opération	<i>Surplus</i>	130	107	112
	<i>Déficit d'opérations régulières</i>	56	64	55
	<i>Déficit avec réparations majeures</i>	34	49	53
	<i>Déficit au total</i>	90	113	108

Tableau 2009: revenus et dons

		2007	2008	2009
REVENUS des dons	<i>En augmentation</i>	65	49	59
	<i>En diminution</i>	73	83	90
	<i>Aucune variation</i>	82	88	71

Tableau 2009: investissements sur les immeubles

		2007	2008	2009
Réparations majeures	<i>Montant</i>	103	112	110
		6 864 701 \$	9 735 803 \$	11 343 600 \$



Petit lexique

Les revenus et dépenses "générales" **incluent** les octrois et travaux ou achats majeurs.

Les revenus et dépenses "régulières" **excluent** les octrois et travaux ou achats majeurs

Revenus

Les revenus généraux ont augmenté de 3,4 M\$ (+ 8,1 %) par rapport à 2008. Les dons et offrandes n'ont pas connu d'augmentation par rapport à 2008. Les revenus provenant des dons représentent 68 % des revenus des fabriques de paroisse.

Les revenus des services pastoraux (mariages, funérailles, publication paroissiale) sont demeurés les mêmes par rapport à 2008.

Les revenus de location et d'intérêts se chiffrent à 3 910 000 \$, en diminution de 862 619 \$ (- 8,5 %).

Les octrois et subventions qui étaient en 2008 de 3 708 328 \$, sont, en 2009, de 5 565 683 \$, en augmentation de 1 857 355 \$ (+ 51 %).

Le poste " divers d'opérations " a augmenté de façon exceptionnelle, car certaines fabriques y ont inscrit des revenus de campagnes de souscription spéciales réalisées principalement en 2008 (l'année précédente) pour des projets de rénovations majeures.

Dépenses

Les dépenses générales ont augmenté par rapport à l'année 2008 de 1,3 M\$ (+ 3 %).

Les dépenses affectées aux salaires ont augmenté de 327 226 \$ (+ 1,9 %). L'analyse des budgets approuvés 2009 indique que le personnel en pastorale représente 40 % de la masse salariale et que le personnel de bureau et de soutien des fabriques est de 60 %. La masse salariale représente 38 % des dépenses.

Les sommes affectées aux activités pastorales, de culte, et de contribution au diocèse représentent 10 % des dépenses. Elles sont demeurées les mêmes par rapport à 2008.

L'administration et les dépenses diverses représentent 5 % des dépenses d'opérations régulières.

Les frais liés à l'énergie, aux assurances et à l'entretien-réparation du parc immobilier des fabriques ont diminué de 682 350 \$ (- 6,28 %) et représentent 22 % des dépenses. Le chauffage du parc immobilier est passé de 5 091 652 \$ en 2008 à 4 499 717 \$ en 2009, soit une diminution de 592 000 \$ (- 11,6 %).

Les travaux majeurs qui étaient en 2008 de 9,7 M\$ sont en 2009, de 11,3 M\$, une augmentation de 2 M\$ (+ 16,5 %) et représentent 22 % des dépenses générales.

Réserve et immobilisation

La réserve est l'avoir financier à la disposition d'une fabrique pour opérer normalement et pour faire face aux imprévus souvent liés au parc immobilier et aux investissements requis pour le maintenir en bon état. La réserve globale des fabriques a augmenté de 1,5 M\$, passant de 33 792 696 \$ à 35 292 728 \$. L'augmentation de la réserve provient principalement de la vente d'églises et de terrains jugés excédentaires.

Cette réserve se répartit de la façon suivante: un groupe de 205 fabriques ont une réserve de 36 467 620 \$ et 18 fabriques ont une dette combinée de 1 234 268 \$. La réserve de 113 fabriques a augmenté et celle de 107 a diminué.

Le ratio général au plan diocésain "réserve/revenus" est de 0,78, ce qui signifie que les fabriques ne pourraient maintenir théoriquement leurs activités que pendant 8 mois seulement sans aucun apport de revenus.

Les immobilisations sont la valeur des bâtiments et terrains, généralement établie sur le rôle d'évaluation foncière des municipalités. Cette évaluation se chiffre à 305 197 796 \$. Le parc immobilier est constitué de 259 églises et chapelles, de 154 presbytères et 186 cimetières.

Placements et emprunts

Les placements sont de 33 M \$ en 2009, par rapport à 32,7 M \$ en 2008.

Les emprunts sont de l'ordre de 3,6 M \$.



Service de cimetière de paroisse

186 cimetières paroissiaux sont administrés par les fabriques. 124 ont connu un surplus d'opération et 62 un déficit. Les frais d'entretien s'élèvent à 536 906 \$ et les travaux majeurs sont de 115 576 \$. Le fonds d'entretien en fidéicommiss (cimetière long terme) est de 12 554 028 \$.

Autres fonds

D'autres fonds sont destinés à diverses fins et appartiennent aux fabriques. Ces fonds totalisent 1 876 676 \$ en 2009.

Les deux fonds en fidéicommiss sous la garde du curé de paroisse

Le fonds des messes est de 1 105 888 \$.

Le fonds dépôts funéraires est de 3 784 925 \$.

Les formulaires T3010 et TP985-22

Le Département des fabriques a préparé à partir de résultats financiers fictifs d'une fabrique, un exemple des chiffres à placer dans les formulaires T3010 et TP985-22. Cet exemple est disponible uniquement sur demande.



Le Fonds d'assistance aux fabriques en 2009

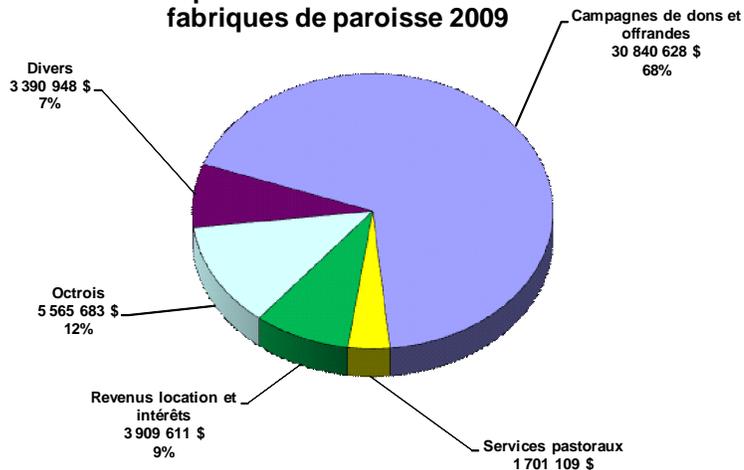
Le but de ce Fonds est d'aider de diverses façons, les fabriques de paroisse. L'aide aux fabriques est accordée soit sous la forme d'un prêt, soit en aide directe et indirecte. Pour les prêts, 7 fabriques ne pouvant emprunter auprès d'une institution financière ou ayant une situation financière difficile, ont un prêt au fonds et 2 autres un cautionnement. L'aide directe se répartie principalement de la façon suivante : 701 600 \$ en aide directe pour les fabriques: dossier Notre-Dame-de-Grâces, aide aux frais d'exploitation des églises de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Roch et de Notre-Dame-de-Rocamadour, travaux sur l'église Saint-Jean-Baptiste. L'aide indirecte se répartie comme suit: 33 629 \$ pour la campagne "média" de sollicitation de dons de mai 2009, 22 111 \$ pour le programme de dons planifiés et 180 000 \$ pour le déficit actuariel du Fonds de retraite des employés laïcs (part des fabriques membres du régime). Le fonds d'assistance d'élève à 7,3 M \$.

La contribution diocésaine des fabriques

La contribution à la Corporation de l'Archevêque catholique romain de Québec versée par les fabriques a été de 2 161 888 \$. Ce montant combiné à celui du poste "culte et pastorale" représente 10 % des dépenses générales. Ces deux postes couvrent les dépenses reliées aux activités et services pastoraux selon les quatre dimensions de la mission de l'Église: la Parole (enseignement et catéchèse), la vie sacramentelle et de prière, la vie fraternelle et la charité.

La contribution diocésaine est à taux fixe depuis l'an 2000. Elle a été "indexée" à deux reprises seulement en 2003 (2,25%) et 2006 (2%). Il n'y a pas eu d'indexation en 2009. Les autres revenus diocésains sont des contributions des prêtres, des religieux, de l'Oeuvre du Grand-Séminaire, de collectes et du Fonds de prévoyance diocésain.

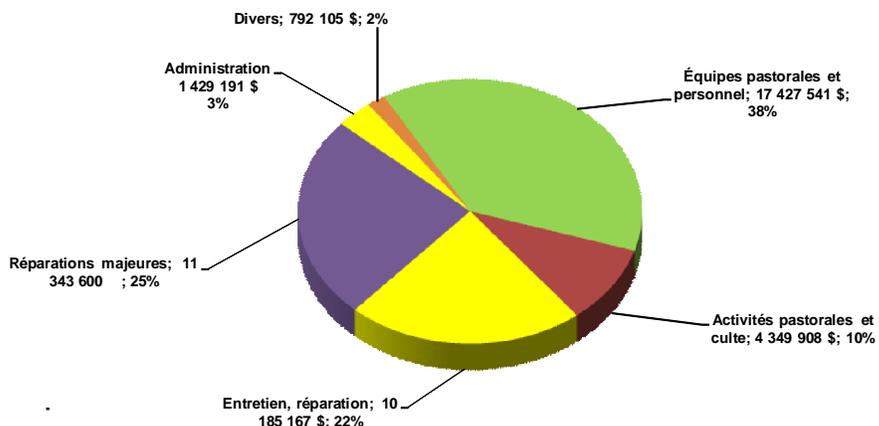
Répartition des revenus des fabriques de paroisse 2009



La pointe « Campagnes des dons et offrandes » regroupe les postes CVA, capitation, part à Dieu, collectes, activités particulières, messes, luminaires.

La pointe « Services pastoraux » regroupe les postes mariages et funérailles, carnets et feuillets.

Répartition des dépenses des fabriques de paroisse 2009



La pointe « Équipes pastorales et personnel » regroupe les postes salaires, bénéfiques d'emplois, casuel et déplacement.

La pointe « Activités pastorales » regroupe les postes cultes, pastorale et contribution diocésaine

La pointe « Entretien-réparation » regroupe les postes entretien et réparation, chauffage, électricité, loyer, taxes et assurances.

La pointe « Administration » regroupe les postes intérêts, téléphone, fourniture de bureau.

Rappel: Il est maintenant temps de se brancher à l'Internet

La grande majorité des fabriques sont branchées au réseau INTERNET et disposent d'un courriel officiel. **Le Département des fabriques demande, d'ici le 31 décembre 2010, que toutes les fabriques soient branchées au réseau INTERNET.** Si vous avez des questions ou commentaires, communiquez avec Rémy Gagnon 688-1211 poste 213.

Consignes à l'intention des responsables de la comptabilité des fabriques

- 1- Seuls les immeubles et terrains sont inscrits aux postes d'immobilisation. On peut également garder un poste comme « Ornaments, %uvres d'art, orgue et vases sacrés ».
- 2- L'achat ou la vente de biens mobiliers, d'équipement, de matériel de bureau, ne sont jamais inscrits dans le bilan, mais dans les états de résultats lorsque l'événement se produit.
- 3- En conséquence, il est demandé aux fabriques de ne plus utiliser les poste 180 « achat d'actifs » et 185 « vente d'actifs ».

Détail du sommaire des états comparatifs					
	2006	2007	2008	2009	2009 P/R à 2008 Aug. ou dim.
REVENUS					
CVA	7 579 811	7 539 219	7 689 880	7 719 259	
COLLECTES ET BANCS	7 095 541	7 277 949	6 937 577	6 792 008	
CAPITATION	6 334 519	6 285 997	6 054 590	5 852 105	
PART DE DIEU	973 709	962 495	922 678	769 947	
DONS ET SOUSCRIPTIONS	3 861 844	3 735 527	4 672 132	5 283 914	
ACTIVITES PARTICULIERES	1 402 969	1 514 565	1 927 488	1 777 655	
MESSES ANNONCEES	880 287	872 720	858 391	917 326	
LUMINAIRE	1 031 850	1 814 962	1 751 987	1 728 414	
Campagnes de dons et offrandes	29 160 530 \$	30 003 434 \$	30 814 723 \$	30 840 628 \$	25 905 \$
% par rapport aux revenus	76,98%	74,91%	73,35%	67,92%	0,09%
MARIAGES	229 688	243 630	238 884	234 639	
FUNERAILLES	1 695 100	1 025 311	1 087 737	1 073 315	
PRIONS ET FEUILLETS	274 597	437 203	373 464	393 155	
Services pastoraux	2 199 385 \$	1 706 144 \$	1 700 085 \$	1 701 109 \$	1 024 \$
% par rapport aux revenus	5,81%	4,26%	4,05%	3,75%	0,06%
INTERETS	1 367 759	1 577 236	1 425 061	1 152 921	
LOCATION	2 386 421	2 602 884	2 847 169	2 756 690	
Revenu location et intérêts	3 754 180 \$	4 180 120 \$	4 272 230 \$	3 909 611 \$	-362 619 \$
% par rapport aux revenus	9,91%	10,44%	10,17%	8,61%	-9,28%
OCTROIS, SUBVENTIONS	1 617 746	2 782 240	3 708 328	5 565 683	
Octrois	1 617 746 \$	2 782 240 \$	3 708 328 \$	5 565 683 \$	1 857 355 \$
% par rapport aux recettes	4%	7%	9%	12%	50,09%
DIVERS D'OPERATIONS	1 147 225	1 378 512	1 513 655	3 390 948	
Divers	1 147 225 \$	1 378 512 \$	1 513 655 \$	3 390 948 \$	1 877 293 \$
% par rapport aux revenus	3,03%	3,44%	3,60%	7,47%	124,02%
TOTAL REVENUS	37 879 066 \$	40 050 450 \$	42 009 021 \$	45 407 979 \$	3 398 958 \$
					8,09%
DÉPENSES					
SALAIRES	13 121 393	13 112 574	13 260 442	13 492 960	
BENEFICES D'EMPLOI	1 901 069	1 988 718	1 942 679	2 052 993	
CASUEL	1 207 355	1 264 357	1 246 999	1 229 459	
DEPLACEMENTS	642 079	656 203	650 195	652 129	
Équipes pastorales et personnel	16 871 896 \$	17 021 852 \$	17 100 315 \$	17 427 541 \$	327 226 \$
% par rapport aux dépenses	44%	42%	39%	38%	1,91%
CULTE ET PASTORALE	1 858 220	2 000 449	2 126 640	2 188 020	
CONTRIB. DIOCESAINE	2 234 400	2 307 868	2 243 859	2 161 888	
Activités pastorales et culte	4 092 620 \$	4 308 317 \$	4 370 499 \$	4 349 908 \$	-20 591 \$
% par rapport aux dépenses	11%	11%	10%	10%	-0,47%
ENTRETIEN ET REPAR. COURANT	3 072 306	2 973 577	3 317 495	3 125 968	
CHAUFFAGE	4 016 785	4 636 824	5 091 652	4 499 717	
ELECTRICITE	1 186 205	1 300 752	1 256 263	1 328 211	
LOYER, ASSURANCES, TAXES	1 095 501	1 453 627	1 202 106	1 231 271	
Entretien, réparation	9 370 797 \$	10 364 780 \$	10 867 516 \$	10 185 167 \$	-682 349 \$
% par rapport aux dépenses	24%	25%	24%	22%	-6,28%
Réparations majeures	5 551 226	6 864 701	9 735 803	11 343 600	1 607 797 \$
% par rapport aux dépenses	15%	17%	22%	25%	16,51%
TELEPHONE	431 401	450 826	486 319	509 161	
FOURNITURES DE BUREAU	805 828	836 359	813 639	850 226	
INTERETS, FRAIS DE BANQUE	113 898	146 788	169 700	212 004	
Administration	1 351 127 \$	1 433 973 \$	1 469 658 \$	1 571 391 \$	101 733 \$
% par rapport aux dépenses	4%	4%	3%	3%	6,92%
DIVERS D'OPERATIONS	1 022 194	779 628	826 974	807 760	
Dépenses REMBOURSABLES	(3 025)	(1 505)	(846)	(15 655)	
Divers	1 019 169 \$	778 123 \$	826 128 \$	792 105 \$	-34 023 \$
% par rapport aux dépenses	3%	2%	2%	2%	-4,12%
TOTAL DEPENSES	38 256 835 \$	40 771 746 \$	44 369 919 \$	45 669 712 \$	1 299 793 \$
					2,93%
SURPLUS OU DEFICIT D'OPERATIONS	-377 769 \$	-721 296 \$	-2 360 898 \$	-261 733 \$	
RÉSERVE	34 525 847 \$	35 985 308 \$	33 792 696 \$	35 292 728 \$	1 500 032 \$
					4,44%
Ratio réserve/revenus	0,91	0,90	0,80	0,78	

Conseil du patrimoine religieux du Québec

Le CPRQ gère trois programmes d'aide financière : Le volet I pour la restauration des églises cotées en 2003 par le CPRQ et le MCCCCF, A, B, et C, et des immeubles à vocation religieuse (couvents, évêchés, etc.) construits avant 1945 et protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. Le volet II est le programme pour les biens et oeuvres d'art à fonction religieuse et finalement le troisième programme d'aide est celui pour les orgues. S'ajoute à cela, divers projets comme l'inventaire des biens religieux, des colloques, etc. Consultez régulièrement le site Internet : <http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/>



1- VOLET I

Pour les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, il y a une table de concertation (2A-2B). Composée de représentants des traditions et communautés religieuses, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, des villes de Québec et de Lévis. Elle diffuse les informations sur les programmes d'aide, reçoit les demandes d'aide financière et recommande les projets pour le volet I. En 2010 (année budgétaire 2009-2010), sur le territoire diocésain pour le volet I, 19 projets d'une valeur de 5,6 M \$ sont en cours de réalisation et sont subventionnés à la hauteur de 3,8 M \$.

En mai 2010, la Table 2A-2B du CPRQ finalisera la liste des projets prioritaires pour l'année budgétaire 2010-2011 et mettra à jour le plan triennal de années 2012 à 2014. Cette liste des projets prioritaires sera présentée à la ministre Christine St-Pierre au cours à compter du 11 juin 2010, pour une annonce au cours de l'automne 2010.

2- VOLET II (biens et oeuvres d'art)

Deux fois par année (premier mai et premier novembre) toutes les fabriques peuvent faire une demande pour la réfection d'objets ou d'œuvres d'art qui ont une fonction religieuse directement auprès de Marie-Claude Ravary, chargée de projets du CPRQ, mcravary@patrimoine-religieux.qc.ca, Tél: 514-931-4701 / 1-866-580-4701, Fax: 514-931-4428. Consultez: http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/pdf/Volet2_Criteres-admissibilite_2009-04-20.pdf.

3- ORGUES

Pour les orgues, il faut communiquer avec Mme Marie-Claude Ravary, mcravary@patrimoine-religieux.qc.ca, Tél: 514-931-4701 / 1-866-580-4701, Fax: 514-931-4428. Les demandes sont analysées par le comité des orgues. Consultez la présentation fort intéressante sur les orgues : <http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/pdf/Comite-des-orgues.pdf>.

4- CHANTIER NATIONAL D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE MOBILIER RELIGIEUX

Ce chantier est rendu possible grâce à l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCCF), la Société des musées québécois (SMQ), en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ). Il vise à répertorier scientifiquement les biens mobiliers religieux. Pour plus d'information et pour recevoir la documentation nécessaire, communiquez avec Mme Marie-Claude Ravary, mcravary@patrimoine-religieux.qc.ca.

Le parc immobilier paroissial

Églises : Au 31 décembre 2009, il y a 259 églises qui sont la propriété des fabriques de paroisse.

Au cours des dernières années, dix-sept églises ont été vendues.

Onze sont définitivement fermées au culte et aliénées (vente): Saint-Eugène (1997), Notre-Dame-du-Chemin à Québec (1998), Saint-Joseph à Québec (2000), Saint-Cur-de-Marie à Québec (2002), Saint-Esprit (2002), Saint-Raphaël à Cap-à-l'Aigle (2005), Saint-Paul-Apôtre à Québec (2006), Sainte-Odile à Québec (2007), Saint-Antoine à Lévis (2007), Notre-Dame-de-Grâces à Québec (2009) et Saint-Denys à Québec (2009).



Cinq églises appartiennent à des municipalités. Dans le cadre d'une entente de partenariat, elles sont toujours utilisées, pour le culte et les activités pastorales de la paroisse ((Sainte-Brigitte-de-Laval (2000), Sainte-Françoise-Romaine (1997), Saint-Philéas à Villeroy (2002), Saint-Jacques de Tewkesbury (2005), Saint-Gabriel à La Durantaye (2009).

L'église Saint-Zéphirin est maintenant la propriété de la communauté religieuse catholique, la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre et demeure en usage pour le culte (paroisse personnelle) (2010).

Des 259 églises appartenant aux fabriques, quatorze églises ont été jugées excédentaires et font l'objet de démarches pour un nouvel usage en conformité avec les ententes actuelles. Huit d'entre elles sont fermées au culte et les six autres demeurent pour le moment en usage pour le culte.

Enfin, il faut noter que le 14 février 2009, un incendie a malheureusement détruit l'église Saint-Philibert (Beauce).

Presbytères : Il y a 154 presbytères dont 90 servent à la fois de bureau pour la fabrique et de résidence pour les prêtres. Les 64 autres sont utilisés uniquement comme bureau de la fabrique, comme lieu d'activités communautaires ou loués en partie à des organismes. Depuis 1980, 111 presbytères ont été vendus.

DÉPARTEMENT DU BÂTIMENT: Mot du nouveau responsable

Bonjour



Mon nom est Pierre Nadeau, nouveau responsable du Département du bâtiment. Je suis diplômé de l'école d'architecture de l'université Laval. J'ai occupé diverses fonctions dans l'industrie de la construction comme principalement chargé de projet et estimateur. De plus j'ai été enseignant en techniques d'architecture au niveau collégial.

Je remercie tous et toutes de l'accueil chaleureux reçu. Je vous assure de mon entière collaboration et dévouement à vous conseiller en matière de rénovation, d'aménagement et de construction.

Pierre Nadeau

688-1212, poste 305

pierre.nadeau@ecdq.org



Ressources à consulter

Département du bâtiment: Pierre Nadeau, responsable, 1-418-688-1211, poste 305. Visitez la page Internet du Département du bâtiment: <http://www.eglisecatholiquedequebec.org/services/administratifs/batiment/index.htm>

Département de l'informatique: Michel Soucy, responsable, 1-418-688-1211, poste 246, ou par courriel: michel.soucy@ecdq.org

Département des fabriques: Page Internet, <http://www.eglisecatholiquedequebec.org/fabriques>, pour les mises à jour régulières du **Cahier des membres de l'assemblée de fabrique**. Pour l'inventaire des biens des fabriques, communiquez avec Rémy Gagnon.

Archives: Pour des renseignements sur les archives paroissiales, communiquez avec Michel Roberge, ptre au 688-1211, poste 250.

Donnons cette Foi! Campagne de financement par dons 2010 des fabriques de paroisse

La campagne 2010 est la dernière édition se tenant sous le thème «Donnons cette fois».

La campagne publicitaire grand public dans les quotidiens et les hebdomadaires régionaux et à la radio est du **24 avril au 9 mai**.

Dons et échange de matériel liturgique excédentaire

Pour des dons ou des besoins de vases sacrés pour le culte divin, communiquez avec Armand Gagné, ptre, au 688-1211, poste 249.

Pour échanger, offrir, rechercher des biens liturgiques entre des fabriques ou des communautés religieuses, communiquez avec Rémy Gagnon, 688-1211, poste 213.

Échéances à noter pour les fabriques

Septembre et octobre: Préparation des budgets 2010

Premier novembre: Dépôt des budgets au Départements des fabriques.

10 décembre: Date limite pour renouveler ou proposer une personne pour la présidence d'une assemblée de fabrique.

Les cloches

Parution d'un ouvrage de M. François Mathieu, + Les Cloches de l'église du Québec : Sujets de culture qui se traitent très englobant du patrimoine campanaire québécois. Plusieurs importants dossiers de restauration et de mise en valeur des cloches y sont aussi énoncés.

Consultez : <http://www.septentrion.qc.ca/catalogue/livre.asp?id=2928>

Mise à jour du Cahier des membres de l'Assemblée de fabrique en 2010

CM (10) 21 : Quêtes commandées 2011, 2012, 2013, 2014, 2015. *REPLACE CM (06) 21*

CM (10) 10 : Décret fixant le montant des offrandes à l'occasion de l'administration des sacrements et des sacramentaux. *REPLACE CM (03) 10*

CM (10) 19 : Ordonnance 2010 sur le traitement des ministres ordonnés avec document d'interprétation et tableaux. *REPLACE CM (09) 19*

CM (10) 20 : Ordonnance 2010 sur le traitement des agents et agentes de pastorale en paroisse. *REPLACE CM (09) 20*

CM (10) 20A : Politique d'engagement des agents et agentes de pastorale en paroisse. *REPLACE CM (09) 20A*

CM (10) 20B : Guide de gestion des congés des agents et agentes de pastorale en paroisse. *REPLACE CM (03) 20A*

Départ

Madame Ginette Guillemette, secrétaire du Département du bâtiment a quitté le 23 avril dernier, ses fonctions pour relever de nouveaux défis professionnels.

Merci pour toutes ces belles années de service et son accueil constant.

Nous lui souhaitons de vivre de nouveaux et beaux défis et beaucoup de succès.

Rémy Gagnon

